

# Arlon : classes incomplètes, mais privés d'immersion

**Il y a de la place en immersion néerlandais et pourtant des élèves ne pourront pas y entrer. Un paradoxe né du décret inscription.**

• **Lydie PICARD**

**D**es classes d'immersion en néerlandais risquent fortement d'être incomplètes l'année scolaire prochaine, alors qu'il y a des élèves qui ne demandent qu'une chose : pouvoir y entrer. Malheureusement, ceux-ci ne sont pas bien classés par la Commission interrégionale des inscriptions (CIRI).

C'est le cas de la fille de Magali Schwartz, d'Eischen, qui aimerait entrer dans l'une des classes d'immersion en néerlandais de l'institut Notre-Dame d'Arlon, seul établissement de la région à offrir cette possibilité. « *Ma fille est actuellement classée 38<sup>e</sup> après le taux de remplissage de 102 %, déplore cette maman. En tenant compte de ce classement, la seconde classe d'immersion en néerlandais ne sera pas remplie, alors qu'il y a des enfants positionnés après le taux de remplis-*

*sage qui veulent être en immersion. D'un côté, on se plaint que les Wallons ne veulent pas apprendre le néerlandais, de l'autre on leur met des bâtons dans les roues.* »

Magali Schwartz est désespérée face à l'aberration de la situation. Il y a de la place en immersion en néerlandais, mais un ordinateur prive sa fille de cet apprentissage.

Elle a rencontré les directeurs de l'établissement. Mais ceux-ci sont impuissants. Ils sont tenus à respecter le classement établi par la CIRI. Un classement qui tient compte de toute une série de critères : la présence d'un frère ou

d'une sœur dans l'établissement, la proximité avec l'école primaire, avec le domicile, l'existence de partenariat pédagogique, etc. L'immersion ne fait pas partie des critères prioritaires à

moins que l'enfant ne poursuive au niveau secondaire l'apprentissage en immersion d'une langue qu'il a commencé dès la 3<sup>e</sup> primaire. Mais dans la région d'Arlon, il n'y a aucune possibilité de suivre une immersion en néerlandais en primaire !

Les directeurs de l'institut sont plus que conscients de la problématique. « *Pour un enfant, il y a une forme d'injustice, reconnaissent*

Jean-Jacques Guiot et Hugues Delacroix. *Pour quoi est-ce que son copain assis à côté de lui en primaire peut entrer dans cette école, et pas lui ? Nous savons que parents et enfants ont parfois un vrai objet d'immersion,*

*pr un projet mûri de longue date. Et il s'écroule du jour au lendemain. Nous sommes disponibles pour rencontrer les parents et les enfants, leur expliquer la problématique, comment le classement est effectué. Mais pour avoir une place en immersion, il faut d'abord avoir une place dans l'école.* » Et les directeurs n'ont aucune influence sur le classement de la CIRI.

Les places en immersion néerlandais sont là, les élèves demandeurs aussi. Mais entre eux, se trouve le décret inscription, visiblement non adapté à la réalité rurale dans ce cas. ■

**Les places en immersion en néerlandais sont là, les élèves demandeurs aussi...**

## Même problème à Marche

**L**e problème ne se pose pas qu'à Arlon. À l'institut Sainte-Julie de Marche-en-Famenne, il est déjà arrivé qu'une classe d'immersion en néerlandais ne soit pas complète, alors que des élèves étaient demandeurs. Mais là aussi, ils n'étaient pas classés en ordre utile par la CIRI. « *Nous constituons environ deux groupes homogènes d'immersion en néerlandais par année* », explique le directeur Jean-

Pierre Evrard.

Petit avantage des Marchois sur les Arlonais : il existe dans la région une offre d'immersion en néerlandais dès la primaire. « *Mais ce petit coefficient favorable ne prend que peu de place par rapport à d'autres* », souligne le directeur. Il influence donc très peu le classement.

Cette année, la problématique de classes incomplètes en immersion néerlandais alors que

la demande est là, risque à nouveau de se poser. « *Nous vivons une situation un peu extraordinaire avec 430 demandes d'inscriptions à l'institut, confie Jean-*

*Pierre Evrard. Nous attendons donc le classement définitif avec impatience.* »

Le classement actuellement donné par la CIRI n'est que provisoire. Il permet aux parents, aux élèves et aux écoles de se préparer. ■ **I.P.**

## Le néerlandais, l'immersion la moins demandée

**A** lors que les classes d'immersion en anglais sont très courues, celles en néerlandais le sont beaucoup moins. Dans la province de Famenne, l'institut du Sacré-Cœur à Durbuy et l'athénée royal de Bouillon-Paliseul ont supprimé l'immersion en néerlandais faute de suffisamment d'élèves intéressés. Seuls l'institut Notre-Dame d'Arlon, l'institut Saint-Joseph Sacré-Cœur à La-Roche-en-Ardenne, l'institut Sainte-Julie et l'institut Saint-Laurent à Marche-en-Famenne offrent actuellement en secondaire la possibilité d'entrer en immersion en néerlandais. Et leurs classes ou groupes d'immersion affichent rarement grand complet. De quoi faire naître un sentiment total d'incompréhension chez les enfants (et leurs parents) qui veulent s'y inscrire. Mais pour entrer en immersion dans une école, il faut d'abord obtenir une place dans cette école. C'est là que le classement de la CIRI intervient.